



## Devenez une nouvelle structure d'accueil pour Lire et faire lire !

Créé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Dans l'objectif de partager le goût de la lecture et des livres, des bénévoles de plus de cinquante ans interviennent dans diverses structures dédiées à l'accueil collectif des enfants, auprès de petits groupes, de 0 à 12 ans. Sur des temps scolaires, péri ou extra-scolaires, ces bénévoles formés interviennent une fois par semaine, dans plus de 7 000 structures différentes, pour des moments de lecture-loisir.

Convaincu de l'importance de la lecture à voix haute à destination des enfants, tant pour développer le goût, favoriser une approche de la littérature jeunesse que pour participer à la lutte contre l'illettrisme, Lire et faire lire est aujourd'hui à la recherche de nouvelles structures pour accueillir ces séances de lecture. Celles-ci sont toujours préparées en concertation avec l'équipe éducative dans le cadre du projet de l'établissement, et sont adaptées aux âges des enfants bénéficiaires (temps de lecture, ouvrages présentés...).

### Qui peut être structure d'accueil ?

Les structures auxquelles s'associe Lire et faire lire sont variées. Ce programme se développe tant dans des écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées, que dans des structures éducatives et culturelles, accueillant des enfants de tout âge (comme des bibliothèques, ludothèques, musées, centres de loisirs, associations de quartier, librairies ou centres sociaux), dans des structures spécialisées par âge (crèches, micro-crèches, relais d'assistantes maternelles, jardins d'enfants, halte-garderie), dans des structures médicales, des centres d'hébergement de réfugiés, et dans des établissements de protection de l'enfance (foyers, villages d'enfants, pouponnières à caractère social). Les bénévoles de Lire et faire lire peuvent également intervenir dans des dispositifs prenant en compte les spécificités et les particularités des élèves (comme des SEGPA<sup>1</sup>, classes Ulis<sup>2</sup>, unités UPE2A<sup>3</sup>, CLAS<sup>4</sup>...).



<sup>1</sup> SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

<sup>2</sup> Classes Ulis : Unités Localisées d'Inclusion Scolaire

<sup>3</sup> UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

<sup>4</sup> CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

### Comment rejoindre le programme de Lire et faire lire ?

Porté par les deux réseaux associatifs, la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Affaires Familiales, Lire et faire lire est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire et animé par des coordinations départementales de ces deux associations. Chacune d'entre elles accompagne les bénévoles et assure le lien avec les structures éducatives.

Pour retrouver les contacts des coordinateurs-trices par département, rendez-vous sur <https://www.lireetfairelire.org/content/mon-coordonateur-departemental-3> et pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.lireetfairelire.org>